LIMOGES METROPOLE

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2025

L'ORDRE DU JOUR EST

Modification simplifiée n°2 du Plan local d'urbanisme de Rilhac-Rancon - Avis conforme de l'autorité environnementale relatif à la décision de ne pas soumettre la procédure à évaluation environnementale mais à un examen au cas par cas ad hoc

N° 16.6

DÉLIBÉRATION

# Modification simplifiée n°2 du Plan local d'urbanisme de Rilhac-Rancon – Avis conforme de l'autorité environnementale relatif à la décision de ne pas soumettre la procédure à évaluation environnementale mais à un examen au cas par cas ad hoc

**1 DOCUMENT** - *Publié le 28 Novembre 2025*

Délibération du 21 novembre 2025

**16_6.pdf**
(.pdf, 577,1 Ko)

**TÉLÉCHARGER**